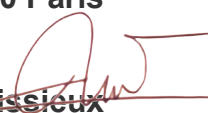


Pierre-Alain Millet
Président de la SACOVIV
50, boulevard Ambroise Croizat
69200 Vénissieux

à monsieur le premier ministre
François Bayrou
Cabinet du Premier ministre
57 rue de Varenne, 75700 Paris

le 8 aout 2025, ~~Vénissieux~~ 

Monsieur le premier ministre,

c'est une lettre d'alarme que vous envoie le président d'une société d'économie mixte de logement de Vénissieux (Rhône), la SACOVIV, face à la pression du trafic de stupéfiants, notamment sur le boulevard Ambroise Croizat.

Depuis deux ans, nous menons une politique déterminée de résidentialisation pour protéger nos locataires de la dégradation de leurs allées et parties communes liée à l'occupation illicite par les dealers. Ces actions sont financées hors zone ANRU sur nos fonds propres et ne font l'objet d'aucune aide financière ou fiscale.

Nous travaillons en étroite collaboration avec la police nationale et la ville, et nous avons eu des succès sur plusieurs points où le trafic a été contraint de sortir de nos résidences.

Mais sur Croizat, un site d'entrée de ville de Vénissieux entre la porte sud de l'agglomération et la gare, un site hors ANRU faisant pourtant l'objet par la SACOVIV d'un projet de transformation urbaine ambitieux pour répondre aux besoins d'accessibilité à proximité du centre ville, nous faisons face à une guerre déterminée de trafiquants qui détruisent systématiquement nos installations, avec à deux reprises depuis ce printemps l'incendie provoqué par l'arrosage massif de liquide inflammable. Cela a été le cas d'un portail voiture sécurisant l'entrée du bâtiment 32-44 Croizat, portail donnant accès à une circulation utilisée comme « drive » par le trafic.

Pour les derniers événements de ce 6 août, une surveillance particulière était mise en place lors de la mise en service du portail avec des agents de sécurité financé par le bailleur, le centre de supervision urbain de la ville et la police nationale. Elle permettra je l'espère de fournir des éléments à l'enquête en cours, mais elle n'a pas empêché la destruction du portail.

Nous ne céderons pas et nous travaillons à d'autres moyens de protection des accès et circulations dans cette résidence, mais les locataires, les agents du bailleur et les riverains considèrent que la réponse publique n'est pas à la hauteur de l'attaque contre leur conditions de vie.

Monsieur le premier ministre, il faut plus d'effectifs de police nationale sur le terrain des trafics !

C'est le sens de cette lettre. Malgré le travail de tous les acteurs, malgré la coordination quasi quotidienne entre le maire et le préfet à la sécurité, nous butons sur une difficulté majeure, l'insuffisance des effectifs de police. Je comprends les difficultés de la période de début août, comme la multiplicité des affaires mobilisant la police nationale, notamment des coups de feus répétés sur ce même boulevard, mais il reste qu'un des points durs marquant la vie des habitants d'une grande ville n'a pas été considéré par l'état au bon niveau.

Car il n'y a pas d'hésitation à avoir. Seule, une présence quasi continue d'effectifs de police peut être suffisamment dissuasive pour contraindre le trafic à s'organiser autrement. Cette présence est nécessaire pour quelques semaines ou mois, car le trafic lui ne s'arrêtera pas et devra s'adapter, et donc de fait quitter ce lieu. C'est donc une mobilisation temporaire sur ce lieu qui est nécessaire.

Il faut bien sûr aussi que le procureur puisse suivre, pas seulement pour les faits de trafics eux-mêmes, ce qu'il fait bien évidemment, mais aussi pour les faits d'organisation de points de deals, d'occupation illicite de lieux privés, de dégradations de biens privés ou publics. Or l'expérience vécue est que les multiples interpellations effectuées sur ce lieu n'ont pas eu de suites judiciaires, les interpellés revenant très vite sur place.

Récemment, c'est un mineur qui a été interpellé sur ce site par la police nationale, désespéré de devoir le relâcher 4 heures plus tard car aucune solution de prise en charge n'était trouvée.

Cette situation interpelle tous les pouvoirs publics sur l'efficacité du combat contre le trafic de stupéfiants, et tout le monde sait bien que la réponse policière répressive, nécessaire, est totalement insuffisante. Il faut traiter la demande, donc renforcer la lutte contre les addictions, en faire une cause de santé publique majeure. Il faut traiter la production y compris dans des pays présentés comme amis, il faut traiter le trafic international en redonnant ses moyens aux douanes françaises tellement affaiblies depuis 20 ans. Et si l'action répressive est indispensable, il faut tout autant assécher les ressources humaines du trafic. Il faut des solutions concrètes pour sortir les mineurs du trafic, comme les jeunes sans papiers en situation de quasi esclavage des réseaux, comme toute personne qui croit pouvoir vivre quelques temps d'argent présenté comme facile, et qui se retrouve de fait dans la violence du narco-traffic. Le trafic recrute sans cesse pour remplacer ceux qui ont été condamnées, ou qui ont réussi à changer de vie. Vous connaissez les propositions remises par les maires communistes dont le maire de Vénissieux au ministre de l'intérieur en janvier dernier. Elles sont d'une urgente actualité.

Le point essentiel, immédiat, est la disponibilité d'agents de police, pour déranger le trafic chaque heure de chaque jour, de moyens d'instructions et de justice pour sortir chaque jour des jeunes du trafic en les accompagnant vers le retour à une vie sociale digne et citoyenne.

Monsieur le premier ministre, je n'oublie pas les coûts pour la tranquillité supporté par le bailleur et la nécessité d'un système d'aide aux actions des bailleurs pour la tranquillité qui constitue un des chaînons de l'action publique générale pour la tranquillité.

Mais l'urgence de cette lettre, c'est qu'il faut plus d'effectifs de police nationale sur le terrain des trafics, notamment sur ce boulevard Croizat à Vénissieux, de toute urgence.

avec mes salutations très respectueuses,

Pierre-Alain Millet président de la SACOVIV,
adjoint au maire de Vénissieux
conseiller métropolitain du Grand Lyon

